

Ruffec, Le vendredi 21 juillet 2023

Pôle environnement

Service Urbanisme

Affaire suivie par

Marie Amélie RIVET

DGS

05 45 29 62 01

urbanisme@ccvaldecharente.fr

**Le Président de la Communauté de
Communes Val de Charente**

à

**Madame la Préfète
7-9 rue de la Préfecture
CS 92301
16023 ANGOULÈME Cedex**

Objet : Avis sur forages géothermiques – centre hospitalier de Ruffec

Madame,

La communauté de communes Val de Charente a été sollicitée pour donner son avis dans le cadre de l'autorisation de recherches de gîtes géothermiques et d'ouverture de travaux miniers de recherche concernant le projet d'aménagement d'un doublet géothermique dans le but d'optimiser la fourniture de chauffage et de rafraîchissement de ses bâtiments.

Rien ne s'oppose à ces travaux et j'accueille favorablement ce projet en faveur de la transition énergétique.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président,
Thierry BASTIER**

